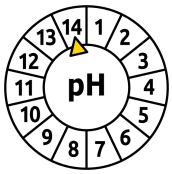
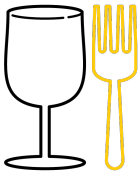
PHEMBACT FORCE

Dégraissant désinfectant surodorant

- **Dégraisse en profondeur, désinfecte et déodorise en 1 seule application les équipements, les surfaces et sols dans tous les types de locaux y compris en milieu alimentaire.**
- **Désinfecte avec efficacité : bactéricide, levuricide et fongicide.**
- **Forme une mousse dense et adhérente pour augmenter le temps de contact et la performance de ses principes actifs.**
- **S'utilise par pulvérisation, par trempage ou manuellement.**
- **Laisse un parfum agréable et rémanent pendant plusieurs heures.**











Composition :

Matières actives biocides : Composés de l'ion ammonium quaternaire, benzyl alkyl en C12-16 diméthyles, chlorures (N°CAS 68424-85-1) 9.5g/kg, Chlorure de didécyldiméthylammonium (N°CAS 7173-51-5) 9.5g/kg et N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine (N°CAS 2372-82-9) 5.7g/kg.
(SL) Concentré liquide à diluer.
Produit biocide destiné à la désinfection des surfaces, non destiné à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux (Groupe 1 - TP2 - Règlement N°528/2012).
Produit biocide destiné à la désinfection des surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux (Groupe 1 - TP4 - Règlement N°528/2012).

Caractéristiques techniques :

Aspect : Liquide limpide jaune brun
Parfum : Pin
Densité : environ 1.020

Domaines d'utilisation :

S'utilise pour le dégraissage, la désinfection et la désodorisation des matériels, des surfaces et des sols souillés par des salissures grasses dans tous les types de locaux :

- Environnement des déchets : matériels de transport et de collecte, locaux utilisés pour le traitement des ordures, bennes, conteneurs, gaines de vide-ordures, colonnes sèches, compacteurs…
- Industries : pièces mécaniques, outils, bâtis de machines, surfaces, sols…
- Industries agro-alimentaires : équipements, surfaces et sols.

Conforme à l'arrêté du 19/12/2013 modifiant l'arrêté du 8/09/1999 pour les produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets pouvant se trouver au contact des denrées alimentaires.

Propriétés microbiologiques :

Normes passées en conditions de saleté

- Bactéricide :
 - EN 1276 - Temps de contact 5 minutes à 20°C - Dilution 5%.
 - EN 1276 - Temps de contact 15 minutes à 20°C - Dilution 4%.
 - EN 13697 - Temps de contact 5 minutes à 20°C - Dilution 5%.
 - EN 13697 - Temps de contact 15 minutes à 20°C - Dilution 3%.
- Levuricide :
 - EN 1650 - Temps de contact 15 minutes à 20°C - Dilution 2%.
 - EN 13697 - Temps de contact 15 minutes à 20°C - Dilution 2%.
- Fongicide :
 - EN 1650 - Temps de contact 15 minutes à 20°C - Dilution 5%.
 - EN 13697 - Temps de contact 15 minutes à 20°C - Dilution 5%.

Version 24/06/2025

PHEM SAS
12, avenue des Grands Champs • Bâtiment B • N°9 • 95500 LE THILLAY • FRANCE
Tél. : + 33 (0)1 49 63 44 55 • Fax : + 33 (0)1 49 63 06 56
contact@phem.fr • www.phem.fr

Système de management qualité & environnemental certifié
N°A 244 AB certification ISO 9001 : 2015 ISO 14001 : 2015

PHEMBACT FORCE

Mode d'emploi :

Dosage : diluer à 2% dans l'eau froide. Augmenter la concentration et respecter les temps de contact pour se conformer aux normes ou pour davantage d'efficacité.
Appliquer la solution par pulvérisation, trempage ou tout autre système de nettoyage manuel (chiffon, lavage à plat...).
Un rinçage est nécessaire en milieu alimentaire ou pour stopper l'action biocide.
Un essai préalable de compatibilité avec les matériaux sensibles doit toujours être effectué sur un endroit caché.

Conditionnement(s) :

- 4BAC111-5 - Bidon de 5kg

Précautions d'emploi et de stockage :

Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement. Dangereux. Respecter les précautions d'emploi. Pour plus de renseignements, la fiche de données de sécurité est disponible sur simple demande, sur internet (www.quickfds.com ou www.phem.fr) ou en scannant le QR Code. Conserver le produit dans son emballage d'origine fermé, à l'abri de la lumière, de l'humidité et du gel, dans un local frais et ventilé et hors de la portée des enfants. Refermer l'emballage après chaque utilisation. Eviter tout contact avec la peau et les yeux. Porter des gants et un équipement de protection appropriés. En cas de contact avec les yeux, rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes et si nécessaire, consulter un spécialiste. En cas de contact avec les vêtements ou la peau, retirer tous vêtements souillés et rincer abondamment à l'eau. Ne pas réutiliser l'emballage.

Protection de l'environnement :

Le produit est fabriqué selon le respect des normes et réglementations environnementales en vigueur dans l'Union Européenne. Pour la destruction du produit et/ou de l'emballage, se conformer aux prescriptions nationales et locales en vigueur. Éviter le rejet dans l'environnement. Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

Produit réservé à un usage professionnel.

Les renseignements figurant sur cette notice sont donnés de bonne foi. Nous attirons cependant l'attention des utilisateurs sur les risques encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres fins que celles pour lesquelles il a été conçu. Ces renseignements ne sauraient constituer de notre part ni une garantie ni un engagement, la manipulation et la mise en œuvre de notre produit échappant à notre contrôle. Vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

PHEM SAS
12, avenue des Grands Champs • Bâtiment B • N°9 • 95500 LE THILLAY • FRANCE
Tél. : + 33 (0)1 49 63 44 55 • Fax : + 33 (0)1 49 63 06 56
contact@phem.fr • www.phem.fr